

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 20 décembre 2018

DÉLIBÉRATION N° **CD-2018/12/20-1/02****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20181220-lmc100000018374-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/12/2018

Réception Préfet : 24/12/2018

Publication RAAD : 24/12/2018

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture
Rapporteur : LAVENKA Olivier

Commission n° 7 – Finances
Rapporteur : LUCZAK Daisy

OBJET : Budget Primitif 2019 : Développement territorial - Agriculture.

Le Département souhaite poursuivre ses actions en faveur du maintien et de la diversification de l'activité agricole sur son territoire et mener en ce sens une politique agricole ambitieuse, en poursuivant notamment son intervention dans les domaines économique et partenarial.

Ainsi, en investissement, il est proposé la création de deux autorisations de programme, l'une en lien avec le soutien aux agriculteurs pour la création d'aménagements favorables à la biodiversité, dans le cadre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), d'un montant de 510 000 € ; l'autre relative à la poursuite du projet de plateforme seine-et-marnaise de regroupement, transformation et conditionnement des produits agricoles de proximité pour l'approvisionnement des cantines des collèges et de la restauration collective, soit 1 800 000 €. Deux types de structure devraient ainsi être créés, la première consisterait en une Société d'économie mixte (SEM) pour le foncier et le bâti, l'autre en une Société publique locale (SPL) pour les équipements et le fonctionnement de cette plateforme. Les crédits de paiement 2019, toutes opérations confondues, s'élèvent à 1 946 392 €.

Concernant le fonctionnement, la poursuite des divers partenariats actuels est prévue, ainsi que les soutiens financiers aux agriculteurs victimes d'inondations et à la filière forêt-bois. En complément, un nouveau dispositif « AGRIDIFF » sera créé pour auditer les exploitations en difficulté pour un montant total annuel de 4 000 €. Les crédits de paiement 2019, toutes opérations confondues s'élèvent à 733 880 €.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : **Article 1** : d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2019 des opérations suivantes :

Domaine	Action	Opération	Montant de l'opération
Agriculture	Agriculture	MAEC - Biodiversité	510 000
		Plateforme d'approvisionnement	1 800 000

Article 2 : d'approuver la création sur l'autorisation d'engagement 2019 l'opération suivante :

Domaine	Action	Opération	Montant de l'opération
Agriculture	Agriculture	Fonds d'indemnisation agricole/zones inondables	100 000

Article 3 : de créer les enveloppes de subventions 2019 suivantes :

Enveloppes de subventions de fonctionnement	2019
Agriculture/subventions diverses	179 915
Chambre d'agriculture/convention d'objectifs	451 800
Fonds d'indemnisation agricole/zones inondables	35 000
Partenariats filière bois	55 000
Subvention AGRIDIFF	4 000

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (37) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
M. Arnaud de BELENET
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard CORNEILLE jusqu'au rapport n° 0/05 inclus
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD jusqu'au rapport n° 0/05 inclus
M. Smail DJEBARA jusqu'au rapport n° 0/05 inclus
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ jusqu'au rapport n° 0/05 inclus
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Isoline GARREAU MILLOT

Mme Julie GOBERT jusqu'au rapport n° 0/05 inclus
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE jusqu'au rapport n° 0/05 inclus
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ jusqu'au rapport n° 0/05 inclus
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO qui a donné pouvoir à Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Véronique PASQUIER qui a donné pouvoir à M. Olivier MORIN
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR jusqu'au rapport n° 0/05 inclus
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN jusqu'au rapport n° 4/03
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne